



Officiel JO + D et C partie Synchro' Nat « Natation Synchronisée » 22 février 2015

A - CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Jeune officiel : être âgé de 12 ans minimum et pratiquer la natation synchronisée dans un club depuis au moins 2 ans
- L'inscription peut être faite directement en D sans passer par le niveau jeune officiel

B - CONTENU DE LA FORMATION :

- 7 heures minimum
- Présentation de l'organisation général
- Ethique et déontologie du juge
- Description des épreuves des journées synchro découvertes
- Description des épreuves du synchro d'argent et du synchro d'or (parcours à sec et propulsion technique)
- Méthode de notation
- Utilisation des formulaires
- Travail de secrétariat
- Fonction de délégué aux nageuses
- Chronométrage des ballets.

COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

C - CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Épreuve théorique :

- 1 écrit de 10 questions portant sur le contenu de la formation (durée de l'épreuve 1 heure)

Épreuves pratiques Jeune Officiel :

- Délégué aux nageuses
- Secrétariat

2 jugements en double du jury officiel pour les épreuves de parcours à sec, technique et propulsion des journées synchro découvertes (1 en évaluation fondamentale et 1 en évaluation globale). Chaque épreuve doit comporter 10 nageuses minimum.

2 jugements en double du jury officiel pour chacune des épreuves de parcours à sec et propulsion technique du synchro d'argent et d'or (1 en évaluation fondamentale et 1 en note globale). 15 nageuses minimum pour les niveaux synchro d'argent et synchro d'or confondus.

d - VALIDATION :

- Pour valider l'épreuve théorique écrite, il faut obtenir au minimum 10 / 20 à l'épreuve.
- Le niveau de qualification JO ou D est attribué lorsque le candidat a satisfait à l'ensemble des épreuves qui pourront être passées dans un ordre indifférent.
- Lorsqu'un officiel en examen a validé l'épreuve théorique écrite et les pratiques de secrétariat et délégué aux nageurs, il peut être autorisé à juger le type d'épreuve particulier dont il a validé tous les jugements en double (évaluation fondamentale et note globale), l'officiel en examen doit toutefois valider les épreuves restantes sur une période de 2 ans maximum.
- Un jeune officiel JO obtient le niveau D le jour de ses 16 ans après avoir validé :
 - 1 jugement en double des ballets libres au niveau challenge régional ou régional benjamine comprenant 10 ballets minimum (solos, duos, équipes et combinés confondus) sur chacun des trois jurys.
 - 1 Jugement dans un jury officiel en figures imposées benjamines (30 figures imposées) Possibilité de finir la validation de son examen en travail vidéo.

COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

E - COÛT ET ENCADREMENT

ENCADREMENT: Aurore Huguenet et Pauline Robin

Lieu de la Formation : Centre aquatique des Atlantides

6 Avenue de Volos
72100 Le Mans

▪ **Date de la Formation :** Le dimanche 22 février
9h00-17h00

▪ **Coût :** 20€.



Contacts :

Gestion administrative : Stéphanie Cazal au 02.51.13.48.80
mail : erfan.paysdeloire@orange.fr

Gestion pédagogique : Aurore Huguenet mail :
aurore.huguenet@sfr.fr



Inscription : L'inscription est validée après réception du « contrat de formation » ci-joint, de l'imprimé en annexe, et du règlement.



Attention, le nombre de place sera limité. Les dossiers seront validés si complets et par ordre d'arrivée à l'ERFAN selon les places disponibles.

FICHE D'INSCRIPTION

OFFICIEL JO
22 février 2015

Le Mans

Mme Melle M. : Prénom :

Club :

Date de naissance : Nationalité :

Lieu de naissance (Dép.) :

Adresse :

Code postal : Ville :

 Domicile :  Portable:

E-mail : @

N° licence : Année d'adhésion à la FFN :

Vos diplômes d'état et diplômes FFN:

⇒ LE BORDEREAU D'INSCRIPTION DOIT IMPERATIVEMENT ETRE ACCOMPAGNE DU CHEQUE